



FICHE PROGRAMMATION

PARCOURS BE+ : DEVENIR REFERENT HSE - NIVEAU 2

Public

Responsable - Assistant(e) HSE, Responsable - Assistant(e) Qualité

Prérequis

- Avoir suivi le Parcours BE+ : devenir HSE niveau 1.
- Avoir expérimenté les outils HSE : la réglementation HSE, l'EvRP, l'analyse des causes des accidents, le registre de sécurité, l'animation d'un quart d'heure sécurité, la réalisation d'une visite HSE.
- Avoir réalisé au moins une visite HSE de son entreprise ou rapport d'activité de sécurité ou un EvRP de la société et d'un rapport de visite/audit de sécurité.

Objectifs pédagogiques

- Réaliser, mettre à jour et contrôler en autonomie l'Évaluation des Risques Professionnels (EvRP) à l'échelle de l'entreprise ou de l'unité de travail dont il est responsable,
- Analyser les causes d'accidents du travail en autonomie,
- Consolider les actions HSE et établir un plan d'actions,
- Planifier l'activité HSE de l'entreprise, évaluer et restituer les résultats,
- Comprendre la gestion des déchets pour assurer leur traitement adéquat,
- Intervenir en cas d'urgence,
- Animer des réunions et/ou briefing HSE,
- Communiquer sur les problématiques HSE.

Contenu

L'objectif principal de cette formation est de renforcer les compétences du personnel chargé de l'Hygiène, la Sécurité et l'Environnement (HSE) afin de garantir l'efficacité de ses actions.

Le focus sera porté sur:

- la capacité du participant à consolider les données HSE disponibles pour en faire un outil lisible, simple d'utilisation et accessible pour la communication,
- l'aptitude du participant à analyser et à restituer les résultats de la démarche HSE,
- l'adoption de la bonne posture dans ses responsabilités HSE.

Les participants devront réaliser des travaux personnels et seront suivis et évalués individuellement (3 heures) par les formateurs pour obtenir l'attestation de réussite BE+.

Module 1 : Evaluer, analyser, consolider et organiser les actions HSE

En amont des dates de regroupement (temps de travail personnel estimé à 2h)

- Test de positionnement sur les connaissances générales en santé et sécurité au travail, réglementaires et méthodologiques.
- Identifier 2 cas d'accidents ou presque accident.
- Collecter les documents HSE de l'entreprise.
- Apports théoriques et QCM de validation : Les acteurs en santé et sécurité au travail.

L'Évaluation des Risques Professionnels : Aller plus loin et devenir autonome

Sur la base de l'EvRP de l'entreprise:

- Mettre à jour l'EvRP
- Formaliser l'EvRP d'une nouvelle Unité de Travail

L'analyse des accidents de travail : Aller plus loin et devenir autonome

Sur la base d'un Accident de Travail au sein de l'entreprise:

- Réaliser l'Arbre des Causes correspondant
- Proposer les mesures de prévention adéquates

Le suivi des actions HSE

- Où trouver les données à consolider ?
- Comment organiser et consolider ces actions ?
- Comment planifier les actions ?

Planifier, restituer et évaluer les actions HSE

- La planification des actions HSE : Programme hebdomadaire, mensuel et annuel
- Formaliser son rapport d'activité HSE
- La performance HSE : les bons indicateurs, les objectifs à atteindre

Se conformer à la réglementation des Etablissements recevant du public (ERP)

- Définitions ERP, classification et Etablissements recevant des travailleurs (ERT)
- La prévention du risque

La conception et l'aménagement des lieux et des situations de travail:

- Comportement du feu
- Dégagement

Les mesures de prévention techniques:

- Matériels d'extinction (extincteurs, robinet incendie armé (RIA), sprinkler, poteau incendie)
- Dispositif d'alarme et d'alerte (système de Sécurité Incendie)
- Désenfumage
- Eclairage de sécurité

Les mesures de prévention organisationnelles et d'informations/formation des salariés:

- Moyens humains
- Plan d'évacuation, d'intervention, consignes
- Vérification des équipements techniques
- Registre de sécurité

Livrable : Livret sur les moyens de secours

Mise en application en entreprise: (temps estimatif 10H)

1. Le participant devra finaliser la formalisation de l'EvRP de l'entreprise et la mise à jour de l'EvRP
2. Le participant devra formaliser l'Arbre des Causes d'un Accident de Travail de l'entreprise et proposer les mesures de prévention adéquates.
3. Le participant devra proposer:
 - une méthodologie de collecte et de consolidation des actions HSE : Procédure décrite et/ou outil proposé
 - une matrice de plan d'actions partiellement renseigné.
4. Le participant devra proposer: (4H)
 - un planning hebdomadaire, mensuel et annuel des actions HSE.
 - une matrice d'un rapport périodique.
 - un tableau EXCEL présentant les indicateurs à suivre et les objectifs définis.

Module 2 : Assurer la gestion des déchets et effluents

A l'issue de ce module, les participants seront en mesure de:

- D'identifier l'impact d'une entreprise sur l'environnement,
- D'identifier les rôles et obligations respectives des différents acteurs,
- Connaître la réglementation liée à la gestion des déchets en Nouvelle Calédonie,
- Distinguer les différents types de déchets, leurs stockages, filières de prise en charge, modes de traitement,
- Réagir en cas de pollution,
- Collecter et analyser les documents de traçabilité applicables à chaque type de déchets.

Le contenu abordera les séquences suivantes:

Présentation

- des écosystèmes et identification des sources de pollutions possible d'une entreprise (rejets solides, liquides ...),
- de la répartition des compétences (Etat, gouvernement, Province, commune, éco-organisme, délégataire),
- des codes de l'environnement provinciaux (définitions du déchet, bordereaux de suivi),
- des catégories de déchets et du stockage adapté à chaque déchet,
- des filières de valorisation existantes pour chaque type de déchet,
- du principe de la Responsabilité Élargie du Producteur (REP) et du fonctionnement d'une Installation de stockage des déchets (ISD) (ex. Gadji).

Hiérarchie des modes de traitement : Refuser, réduire, réutiliser, recycler, rendre à la terre.

Les pictogrammes des produits dangereux et leur signification.

Lecture d'une fiche de données de sécurité (FDS) et présentation du kit antipollution.

La Charte Chantier Vert.

Présentation d'appels à projets économie circulaire (Province Sud et Nord).

Livrables: Outil de suivi de la gestion des déchets, Charte chantier vert, formulaire bilan de chantier, guide de bonnes pratiques.

Module 3 : Informer et communiquer sur les problématiques HSE(MANAGEMENT DE LA HSE)

A l'issue de ce module, les participants seront en mesure de:

- Adopter un comportement efficace dans les échanges.
- Structurer des briefings et/ou réunions avec l'équipe.
- Communiquer de façon plus efficace et constructive avec votre interlocuteur.

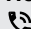
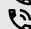
Le contenu abordera les séquences suivantes:

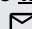

Les principes de base d'une communication efficace:

- Adapter son vocabulaire et son mode de transmission des messages en fonction du ou des destinataires : communication écrite ou orale ?.
- Communiquer une image positive de l'intervention lors d'une prise de contact en face-à-face.
- Maîtriser son stress.

Retrouvez toute l'offre de services CCI sur le site www.cci.nc 

Contact : Province Sud
Province Nord

 24 31 35
 42 68 20

 entreprises@cci.nc
 formation-nord@cci.nc

- Capturer l'attention de ses interlocuteurs.
- Analyse du langage non verbal.

Préparer et animer des réunions et briefings efficaces:

- Autodiagnostic : réaliser une analyse individuelle de mes réunions/briefing : les problèmes rencontrés, les solutions à mettre en œuvre.
- Définir un contenu de présentation avec la méthode TOP : Thème, Objectif, Plan.
- Préparer la logistique d'une réunion/briefing.
- Adapter ma posture aux enjeux et aux publics (Me préparer psychologiquement).
- Atelier « Préparer ma réunion » : Développer une trame pour chaque réunion/briefing : préparation/ introduction/ échange.
- Analyses de cas pratiques.

Se positionner – s'affirmer dans les situations inconfortables:

- Auto-évaluation de son positionnement dans une situation inconfortable.
- Outils comportementaux pour trouver des solutions et comportements constructifs dans la gestion de conflits.
- Développer l'assertivité.
- Favoriser le dialogue par le questionnement et l'écoute active.

Favoriser l'expression de ses interlocuteurs et capter l'information utile:

- Les différents types de questions pour faire participer l'interlocuteur.
- Rythmer sa communication verbale et non verbale sur son interlocuteur afin de créer un climat de confiance.
- Mises en pratiques et analyses de cas.

Lieu	Qualification de l'intervenant	Date	Durée	Coût	Code
Nouméa	Formateur(trice) expert(e) en prévention des risques professionnels	01/07/2025	50 h	395 000 F	5414
Nouméa	Formateur(trice) expert(e) en prévention des risques professionnels	25/09/2025	50 h	395 000 F	5414